

canadien est un des biens les plus précieux. A propos de la conversation avec l'homme dont j'ai parlé, j'ajoute qu'elle a eu lieu en présence de la veuve d'un Canadien exceptionnellement méritant, une personne d'origine juive, mort d'une invalidité de guerre il y a 10 ans.

Je passe maintenant à quelques considérations d'ordre général sur notre politique d'immigration. Certains points de ce programme, abstraction faite du filtrage, sont injustes envers les Canadiens et envers les immigrants. Nous ne devrions pas accepter d'immigrants, à moins d'être sûrs de leur trouver des emplois et avant de nous assurer qu'ils ne feront pas concurrence aux Canadiens dans la recherche de logements déjà rares. Nous reconnaissons qu'il incombe à l'État d'alléger l'énorme fardeau que doivent supporter les pays d'Europe et nous croyons que l'État doit faire tout ce qu'il peut pour fournir des habitations à ceux qui en ont besoin. C'est pour cette raison que le parti de la CCF n'a cessé de préconiser un certain programme à l'égard de l'immigration. Ce programme consiste à s'assurer que les normes d'embauche et que les heures et les conditions de travail des immigrants soient les mêmes que pour les autres Canadiens. Il consiste à dresser soigneusement des plans afin que des habitations et des emplois soient mis à la disposition de ceux qui viennent s'établir ici et afin que les emplois et le niveau d'existence de la population n'en soient pas menacés. Nous préconisons également de choisir indistinctement les immigrants dans tous les pays et dans toutes les classes de la société, sous réserve uniquement des restrictions d'un programme judicieux d'immigration. Notre programme d'immigration devrait consister à amener au Canada autant d'immigrants désirables que notre économie peut en absorber sans qu'il en résulte du chômage et une aggravation de la pénurie de logement.

Nous devrions aussi nous bien assurer qu'aucun indésirable ne pénètre au Canada ni n'obtienne la citoyenneté canadienne. Je le répète, il existe des multitudes de braves gens dans d'autres pays qui pourraient faire d'excellents citoyens canadiens. Nous devrions cesser d'amener ici des immigrants à titre de main-d'œuvre contractuelle pour travailler sur les chemins de fer et autres projets semblables à l'égard desquels il n'y a pas de convention collective et où ils sont exploités et employés à un salaire inférieur à celui que touchent généralement les personnes qui s'adonnent à ce genre de travail.

Je voudrais maintenant lancer un appel pour que soient admis au pays certains

parents de citoyens canadiens d'origine chinoise et j'aimerais le faire aussi énergiquement que possible. Je sais qu'on a admis au Canada certaines de ces personnes et qu'on leur a accordé la citoyenneté. J'entretiens depuis longtemps des relations avec bon nombre de Canadiens d'origine chinoise. Ils ne tombent jamais à la charge de l'État ni ne demandent jamais l'aide d'aucun gouvernement. C'est là un fait reconnu par tout le pays. Ils vivent dans la paix et l'harmonie avec les autres Canadiens et deviennent des éléments essentiels de nombreuses collectivités canadiennes.

Je prie le ministre d'étudier sérieusement le mémoire présenté par l'Association benévole chinoise qui demande un adoucissement des règlements. En réalité, nous nous montrons injustes envers certains citoyens canadiens, en particulier, envers les Canadiens d'origine chinoise, d'origine indienne orientale et d'autres origines. Nous les traitons autrement que les autres citoyens du Canada. Le mémoire en cause demande qu'on étudie certaines questions importantes. Je ne m'y arrêterai pas aujourd'hui. Je suis sûr que le ministre a étudié la situation avec soin. Je prie le ministre et son ministère d'étudier avec bienveillance les observations de ces excellents citoyens canadiens d'origine chinoise.

M. Dinsdale: Il semble, monsieur le président, que le comité s'efforce de terminer aujourd'hui l'examen des crédits de ce ministère extrêmement important. Je ne retarderai donc pas indûment les travaux.

Toutefois, je trouve malheureux que nous n'ayons pas tout le temps voulu pour examiner une question aussi importante que celle dont le comité est actuellement saisi. L'immigration est l'un des problèmes les plus complexes qui soient, parce qu'elle porte sur les mouvements de population. Les mouvements de population influent de façon capitale sur la délicate et difficile question des relations internationales. L'immigration est absolument essentielle au Canada où la population, à l'exception de quelques Indiens et Esquimaux nord-américains, se compose, soit d'immigrants, soit de descendants d'immigrants.

Depuis la guerre, on a davantage appuyé sur la nécessité d'accroître nos ressources humaines le plus rapidement possible.

Au cours du débat aujourd'hui, d'autres honorables députés ont parlé du changement d'attitude à l'égard de l'immigration actuellement perceptible et qui est dû au chômage de l'hiver dernier. Par suite du changement survenu dans nos conditions économiques du fait que la prospérité d'après-guerre tend à